

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	4
Votants	40



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 007

Règlement intérieur des médiathèques

Séance du 16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Avit-de-Tardes, au nombre de 35, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 9 mars 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; ROGER Thierry ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina (arrivée à 18h53 au point 2) ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; CHABANT Evelyne ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAYEZ Marie-Françoise à MOINE Michel ; BOUQUET Benjamin à ROUGIER Bernard ; TERNAT Didier à PRIOURET Denis ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

COLLET-DUFAYS Céline ; LABOURIER Dominique ; COLLIN Philippe ; MERIGOT Pascal ; LACHAUD Carole

Rappel du contexte

La Communauté de communes s'est engagée sur la voie de la création d'un réseau de lecture publique dont l'objectif est de contribuer aux loisirs, à la culture et à la documentation de la population par l'accès, l'usage et la diffusion de différents médias : texte, image, son, vidéo. Il présente également des expositions et des animations à vocation culturelle en complément de son service. Il propose des actions permettant l'accès aux nouveaux médias et aux nouveaux supports de transmission des œuvres, des idées, et tous les autres domaines à vocation culturelle ou ludique.

Le réseau Creuse Grand Sud fait parti du réseau de la Direction Départementale de la Lecture Publique (précédemment intitulée Bibliothèque Départementale de la Creuse).

Dans l'immédiat, cette action porte sur la mise en réseau de sept sites :

- Felletin
- Aubusson
- Faux la Montagne
- Gentioux
- Vallière
- St Sulpice les Champs
- La Villedieu

Objet de la demande

Il est proposé au Conseil de la Communauté de Communes d'approuver le règlement intérieur du réseau de Lecture publique ainsi que les chartes Internet/Numérique et Emprunt liseuses associées (en annexe).

Éléments d'appréciation

Les bibliothèques sont des établissements en constante mutation, leurs missions suivent l'évolution des besoins des usagers du territoire. Le dernier règlement intérieur du réseau a été voté le 10/02/2016, en conséquence il était nécessaire de le mettre à jour.

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** le règlement intérieur du réseau de Lecture publique ainsi que les chartes Internet/Numérique et Emprunt liseuses associées (en annexes).
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

CONTRE : 0

POUR : 40

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité des votants

Ainsi fait et délibéré le 16 mars 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le - 6 AVR. 2023
PUBLIÉE le

Valérie BERTIN,
Présidente

